



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM

Question écrite n° 44019

Texte de la question

M. René-Paul Victoria attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur les mesures qu'il a annoncées le 2 mars dernier relatives aux délais de paiement pour les impôts, accordés aux particuliers et aux entreprises de la Guadeloupe et de la Martinique. En effet, il souhaiterait savoir si cette mesure sera également appliquée aux autres départements d'outre-mer et en particulier à La Réunion.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44019

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 2009, page 2199

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)